

A dark blue vertical bar on the left side of the page, with a blue arrow pointing to the right, overlapping it.

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019



Chers contribuables et citoyens,

Soucieux d'assurer une plus grande transparence de l'administration municipale et conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2019 ainsi que le rapport du vérificateur externe.

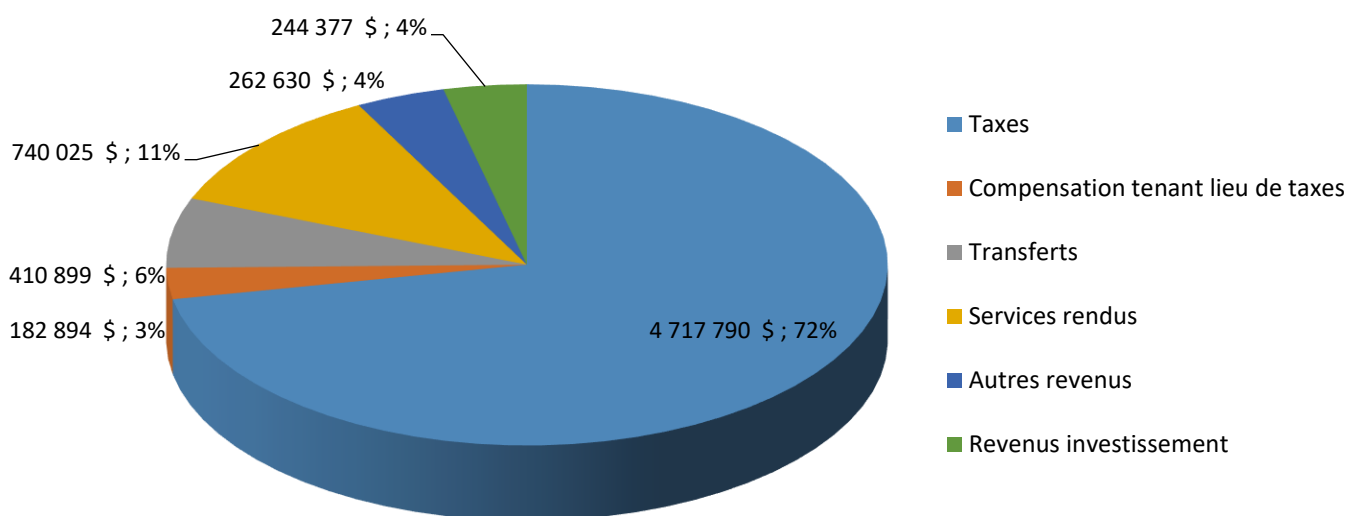
Pour plus d'informations, je vous invite à consulter les états financiers consolidés au 31 décembre 2019 ainsi que le rapport du vérificateur externe qui sont disponibles sur le site internet de la municipalité au www.lislet.com.

Jean-François Pelletier, maire

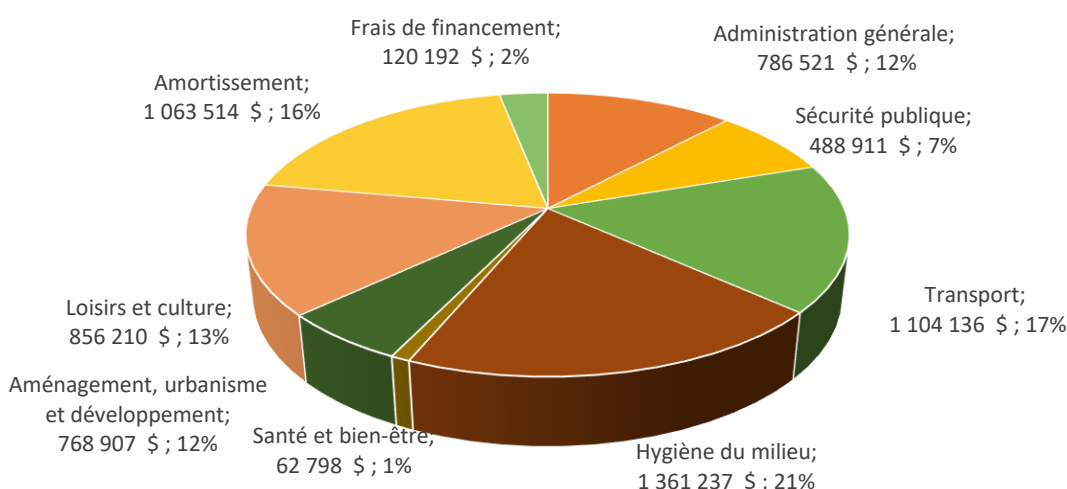
RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2019 indiquent que les revenus de fonctionnement totalisent 6 314 238 \$ et les revenus d'investissement 244 377 \$, ce qui a généré des revenus totaux de 6 558 615 \$ pour l'exercice 2019. Les charges (dépenses) de la municipalité pour l'exercice 2019 se chiffrent à 6 561 476\$.

REVENUS



CHARGES PAR ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT



En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales soient : l'amortissement, le financement à long terme, le remboursement de la dette, les affectations et autres, les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2019 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 386 757 \$.

L'excédent accumulé non affecté s'élève à 545 735 \$, lequel inclut celui de l'exercice 2019. Au niveau de l'excédent accumulé affecté, ce dernier s'élève à 947 466 \$ au 31 décembre 2019. Les réserves financières et fonds réservés totalisent un montant de 459 644 \$ en 2019.

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	6 314 238 \$
REVENUS D'INVESTISSEMENT	244 377 \$
CHARGES (DÉPENSES)	6 561 476 \$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	386 757 \$

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

L'audit des états financiers 2019 a été réalisé par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, CPA. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de L'Islet.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de L'Islet et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

TRAITEMENT DES ÉLUS

L'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit inclure une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

Toutefois, par souci de transparence, voici la rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal pour l'année 2019 :

Municipalité	Rémunération pour le maire	12 946 \$
	Allocation de dépenses pour le maire	6 473 \$
	Rémunération par conseiller	5 064 \$
	Allocation de dépenses par conseiller	2 532 \$
Municipalité (comités)	Rémunération par conseiller, par réunion officielle de comité	13.30 \$
	Allocation de dépenses par conseiller, par réunion officielle de comité	6.70 \$
MRC	Rémunération pour le maire par réunion	135.61 \$
	Allocation de dépenses pour le maire par réunion	67.80 \$
MRC (comités)	Rémunération pour le maire par réunion	54.24 \$
	Allocation de dépenses pour le maire par réunion	27.12 \$
Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de l'Anse-à-Gilles	Rémunération pour le maire par réunion	155.47 \$
	Allocation de dépenses pour le maire par réunion	77.72 \$

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 2 000 \$ POUR LES ENTREPRISES AYANT PLUS DE 25 000 \$ DE CONTRAT AVEC LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

ENTREPRISE	CONTRAT	MONTANT
AIM Écocentre	Disposition matériaux - écocentre	55 135.53 \$
Construction Langis Normand Inc.	Travaux salle Habitants & ragréage mur maison communautaire	191 579.96 \$
Compass Minerals Canada	Achat sel – usine eau potable	74 405.40 \$
Les Excavations Lafontaine Inc.	Travaux mise aux normes THM – usine eau potable	121 850.13 \$
Hydro-Québec	Électricité	87 392.34 \$
Les Entreprises Lévisiennes Inc.	Achat béton bitumineux et travaux accotement	343 543.71 \$
Ministre des Finances	Contribution Sûreté du Québec	340 190.00 \$
Ministre des Finances	Revenu Québec - remises	397 923.53 \$
MRC de L'Islet	Quote-part et formation pompiers	404 697.59 \$
Pétroles B. Ouellet	Achat de diesel	54 588.74 \$
PG Solutions Inc.	Contrat d'entretien annuel logiciels, achat logiciel et ordinateur	29 919.60 \$
Receveur Général du Canada	Revenu Canada - remises	144 682.19 \$
Régie L'Islet - Montmagny	Quote-part gestion CTI et transport – matières résiduelles	73 809.15 \$
Régie de la Mauricie	Enfouissement des matières résiduelles	121 170.97 \$
Société québécoise d'assainissement des eaux	Remboursement financement	60 033.10 \$
SSQ Groupe Financier	Assurance collective	82 767.39 \$
Brenntag Canada Inc.	Achat de carbonate de sodium – usine eau potable	28 973.71 \$
TOTAL		2 612 663.04 \$